



# Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

**9845<sup>e</sup>** séance

Jeudi 23 janvier 2025, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Attaf. . . . . (Algérie)

*Membres :*

Chine. . . . .	M. Fu Cong
Danemark . . . . .	M <sup>me</sup> Lassen
États-Unis d'Amérique. . . . .	M <sup>me</sup> Shea
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M. de Rivière
Grèce. . . . .	M. Sekeris
Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Persaud
Pakistan. . . . .	M. Akram
Panama . . . . .	M. Alfaro de Alba
République de Corée . . . . .	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. . . . .	M. Kariuki
Sierra Leone . . . . .	M. Kanu
Slovénie. . . . .	M <sup>me</sup> Blokar Drobic
Somalie . . . . .	M. Yusuf

## Ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Ligue des États arabes

Lettre datée du 16 janvier 2025, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2025/39)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

#### **Ligue des États arabes**

#### **Lettre datée du 16 janvier 2025, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2025/39)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Égypte à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, et S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2025/39, qui contient une lettre datée du 16 janvier 2025, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à M. Khiari.

**M. Khiari** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de mettre en lumière la coopération multiforme que nous entretenons depuis longtemps avec la Ligue des États arabes, une organisation régionale clef qui célébrera en mars le quatre-vingtième anniversaire de sa création. Je saisis cette occasion pour féliciter S. E. M. Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue, à l'approche de cet événement.

Nous nous réunissons aujourd'hui quelques jours après la conclusion de l'accord de cessez-le-feu et de libération des otages à Gaza. Cet accord crucial et tant attendu offre une lueur d'espoir, un moment attendu depuis longtemps qui apporte un soulagement indispensable aux Palestiniens de Gaza et aux otages réunis avec leurs proches. L'Égypte, les États-Unis et le Qatar ont tous déployé des efforts considérables pour négocier l'accord. L'ONU joue à présent son rôle pour garantir l'intensification rapide de l'aide humanitaire. Nous devons tous et toutes œuvrer de concert pour en assurer le succès.

À cet égard, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient doit pouvoir s'acquitter de son mandat, tel qu'il a été adopté par l'Assemblée générale, dans toutes ses zones d'opération. Nous saluons à nouveau la Ligue des États arabes pour le soutien considérable qu'elle apporte à cet organisme vital des Nations Unies.

Le Secrétaire général de l'ONU reste vivement préoccupé par la poursuite de la violence en Cisjordanie occupée, en particulier par l'opération militaire de grande

envergue en cours à Jénine, qui aurait fait des victimes parmi les Palestiniennes et les Palestiniens.

La Ligue a toujours appuyé le peuple palestinien, notamment en s'efforçant de mobiliser le soutien de la communauté internationale en faveur d'un cessez-le-feu. La communauté internationale a la responsabilité partagée d'appuyer les efforts en vue d'un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien. Une solution négociée prévoyant deux États reste la seule voie viable pour garantir la paix, la sécurité et la coexistence des Israéliens et des Palestiniens.

Alors que la Syrie essaie de fixer un nouveau cap après la chute du Gouvernement Al-Assad, l'Envoyé spécial Pedersen continue de collaborer étroitement avec la Ligue et ses États membres afin de coordonner l'appui en faveur d'un processus politique inclusif mené et contrôlé par les Syriens, sur la base des principes clefs de la résolution 2254 (2015). L'ONU est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider le peuple syrien à réaliser ses aspirations légitimes.

Au Liban, l'élection d'un Président, après un vide du pouvoir de plus de deux ans, et la nomination d'un Premier Ministre peuvent ouvrir la voie à la sécurité et à la stabilité du pays. L'ONU est prête à appuyer le Gouvernement libanais, une fois constitué, dans ses efforts de réforme et de reconstruction. Nous saluons également le rôle joué par la Ligue des États arabes, qui a contribué à la cessation des hostilités entre le Liban et Israël en déployant des efforts inlassables de plaidoyer et en faveur du dialogue.

Au Yémen, les progrès sur le plan politique sont au point mort du fait des attaques menées par les houthistes contre les navires marchands et de commerce en mer Rouge, ainsi que contre Israël. Nous espérons que l'accord sur le cessez-le-feu et les otages conduira à une désescalade dans la région. À l'avenir, l'appui des partenaires régionaux, y compris la Ligue des États arabes, sera indispensable pour promouvoir la désescalade, rétablir la confiance et progresser vers une feuille de route des Nations Unies en faveur d'un règlement politique global et inclusif du conflit au Yémen.

L'impasse politique persiste en Libye, et le fragile statu quo risque d'être déstabilisé par des actions unilatérales. Pour sortir du statu quo, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye a récemment lancé une initiative politique inclusive entre acteurs libyens en vue de la tenue d'élections. À cet égard, la Ligue est un partenaire important de l'ONU, et elle est idéalement placée pour mobiliser et démontrer l'appui collectif des pays arabes en faveur de solutions dirigées et contrôlées par les Libyens comme moyen de sortir de l'impasse politique par le biais du processus facilité par l'ONU.

Enfin, nous restons extrêmement préoccupés par la situation au Soudan, qui continue de se détériorer. Les combats font des ravages parmi la population civile, mettent en péril l'avenir du pays et ont des répercussions de plus en plus graves sur une région déjà en proie à une grande fragilité, à des conflits et à des déplacements de population. Les efforts diplomatiques doivent être intensifiés pour mettre enfin un terme à ce conflit. L'Envoyé personnel Lamamra travaille sans relâche pour appuyer les efforts de médiation et promouvoir le dialogue afin de mettre fin à la guerre. Nous saluons les efforts déployés par la Ligue, notamment pour renforcer la coordination multilatérale, en convoquant la première réunion de son groupe consultatif sur le Soudan en juin 2024.

Bien que la situation au Moyen-Orient reste fragile et que plusieurs conflits majeurs se poursuivent sans relâche, le cessez-le-feu à Gaza, la cessation des hostilités au Liban et l'évolution de la situation en Syrie représentent autant d'occasions d'apporter des changements positifs importants dans une région qui traverse une crise aiguë depuis bien longtemps.

Les défis extrêmes qui se posent au Moyen-Orient surviennent à un moment où le système international est en difficulté. Les changements climatiques, les inégalités et d'autres problèmes mondiaux ne cessent de s'intensifier, exacerbant souvent les conflits eux-mêmes ou provoquant d'autres catastrophes.

En septembre 2024, les États Membres se sont rassemblés pour appuyer nos efforts conjoints en vue de renforcer le multilatéralisme et de rétablir la confiance dans nos institutions. En adoptant le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale), ils ont réaffirmé l'importance de l'ONU et appelé à un engagement renouvelé en faveur de la coopération internationale sur la base du respect du droit international. Notre coopération avec la Ligue, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, constitue elle-même un aspect important de la mise en œuvre du Pacte. Comme cela a été souligné en juillet 2024 lors de notre réunion générale biennale de coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes, notre coopération renforcée s'étend à tous les piliers. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt notre seizième réunion sectorielle, sur le thème de la coopération dans le domaine des droits des femmes et de la protection de l'enfance en période de conflit armé, qui sera accueillie par la Ligue dans le courant de l'année.

Ces dernières années, l'ONU a apporté son appui à la Ligue en ce qui concerne le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, efforts qui ont abouti à la stratégie régionale arabe pour les jeunes et la paix et la sécurité, qui a fait date, et à un projet de plan d'action pour sa mise en œuvre. La mise en œuvre de la stratégie est un investissement important pour l'avenir de toute la région. Dans une région où les jeunes femmes et les jeunes hommes représentent jusqu'à 60 % de la population, être à leur écoute et leur offrir des possibilités sont des mesures vitales qui peuvent contribuer à renforcer la paix et la stabilité.

La Ligue des États arabes a été créée en mars 1945, plusieurs mois avant la création de l'Organisation en octobre de la même année. Cela fait maintenant des décennies que nous entretenons un partenariat solide fondé sur une coopération robuste, et nous pensons que ce partenariat perdurera longtemps. Nous sommes déterminés à poursuivre notre partenariat avec la Ligue des États arabes afin de renforcer nos efforts conjoints pour améliorer la vie des populations dans toute la région arabe et au-delà.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Aboul Gheit.

**M. Aboul Gheit** (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de la République algérienne démocratique et populaire à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance pour le rôle qu'elle joue en sa qualité de membre arabe du Conseil. Je salue en particulier votre initiative, Monsieur le Président, d'organiser cette importante séance sous la présidence algérienne du Conseil, afin de renforcer les relations entre la Ligue arabe et le Conseil de sécurité.

Ce n'est un secret pour personne que l'ordre du jour du Conseil est rempli de questions arabes, de la question palestinienne à la situation au Soudan, en passant par celles en Syrie, au Liban, en Libye, au Yémen et en Somalie. Nous constatons que les préoccupations sont les mêmes au sein de la Ligue, ce qui nous impose d'intensifier notre coopération afin de tenter de clore les dossiers de crise ouverts, de renforcer la sécurité régionale et internationale et de parvenir à la justice.

Les membres du Conseil ne sont pas sans savoir que le monde est actuellement témoin d'une rivalité internationale stratégique entre les grandes puissances au niveau mondial. Cette situation se traduit par de vives tensions au sein du Conseil, ce qui a, hélas, des répercussions négatives sur le traitement des questions arabes, en

particulier la question de Palestine. Il faut continuer à renforcer le cadre de coopération conceptuel et opérationnel entre la Ligue des États arabes et le Conseil de sécurité, sur la base du rôle historique joué par le Conseil dans le traitement des questions arabes, et d'investir dans le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale), qui a été adopté par l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session. Le Pacte souligne la nécessité de renforcer les bases de cette coopération, en particulier dans le contexte actuel, alors qu'on constate une redéfinition des paramètres du système international multilatéral dans le cadre du système des Nations Unies.

À cet égard, je salue le succès des efforts de médiation tripartite internationale et régionale qui ont permis de conclure un accord entre les parties israélienne et palestinienne après 15 mois d'une guerre génocidaire criminelle contre la bande de Gaza. Je réaffirme qu'un cessez-le-feu n'est pas une solution permanente et que la base de la paix ne sera établie que lorsque le peuple palestinien aura obtenu le droit de créer un État indépendant sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Je souligne en outre que le fait de négliger les droits des Palestiniens fait peser une menace sur la paix et la sécurité internationales, comme nous avons pu le constater au cours des derniers mois d'une guerre qui ne s'est pas arrêtée aux frontières de Gaza ou de la Palestine, mais dont les flammes se sont propagées dans toute la région. J'espère que le Conseil encouragera et approuvera l'initiative de l'Alliance mondiale pour la mise en œuvre de la solution des deux États, que la Ligue des États arabes est honorée d'avoir contribué à créer, conjointement avec le Royaume d'Arabie saoudite, l'Union européenne, la Norvège et d'autres pays épris de paix. Nous sommes impatients de voir le Conseil de sécurité s'impliquer davantage dans cette initiative, en application de ses nombreuses résolutions sur la question.

Je renouvelle mes félicitations au Liban pour l'élection du Président Joseph Aoun, qui met fin à la vacance de la présidence qui a duré plus de deux ans. Je me félicite également du large consensus sur la nomination du juge Nawaf Salam comme Premier Ministre, et je me réjouis à la perspective de voir le Liban prendre un nouveau départ pour la stabilité, la reconstruction et la relance économique. À cet égard, j'insiste sur la nécessité de maintenir l'accord de cessez-le-feu entre le Liban et Israël et d'étendre cet accord par l'application stricte de la résolution 1701 (2006), conduisant au retrait total d'Israël du territoire libanais et au déploiement de l'Armée libanaise dans les zones d'où se retire Israël.

En ce qui concerne l'évolution de la situation en Syrie, la Ligue des États arabes appuie la volonté du peuple syrien et son aspiration à une vie meilleure après les souffrances prolongées infligées à tous les Syriens par l'ancien régime. Une mission du Secrétariat général de la Ligue, dirigée par mon envoyé personnel, a été chargée de se rendre en Syrie et de s'informer de la nouvelle situation. La mission a eu lieu les 18 et 19 janvier derniers. Nous avons distribué un rapport détaillé aux États membres de la Ligue des États arabes pour les aider à comprendre les faits. Il est à espérer que la Syrie connaîtra une transition politique réussie, ouvrant la voie à une sortie de crise sans ingérence ou diktats extérieurs, tout en préservant l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. À cet égard, il importe de mettre en garde contre le danger des ambitions expansionnistes d'Israël en Syrie, qui pourrait exploiter la situation délicate qui règne dans ce pays. J'insiste sur la nécessité de respecter l'Accord sur le dégageant des forces de 1974, qui constitue la base du calme qui règne entre la Syrie et Israël. Je souligne également que conformément aux résolutions du Conseil, l'occupation du Golan est juridiquement nulle et non avenue et n'a pas d'autre justification que les désirs expansionnistes d'Israël.

La Ligue des États arabes appuie le Soudan, qui est en proie à une guerre dont le coût humanitaire est le plus élevé au monde. Nous défendons l'unité du Soudan et l'unité de ses institutions nationales. Nous appelons les parties soudanaises à mettre

fin à l'affrontement militaire et à reprendre la voie de la paix et d'un dialogue fraternel constructif, fondé sur la sagesse et l'esprit de patriotisme, tout en donnant la priorité aux intérêts supérieurs et à la stabilité du Soudan. Nous réaffirmons l'excellente coopération et la coordination entre la Ligue et l'ONU, l'Envoyé personnel du Secrétaire général et les institutions spécialisées de l'Organisation pour faire face à la situation humanitaire au Soudan. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec le Conseil de sécurité pour instaurer une paix durable au Soudan en rétablissant le calme et en ouvrant la voie à un règlement global qui réponde aux aspirations du peuple soudanais et préserve son unité et sa souveraineté sur son territoire. Nous espérons que le Conseil de sécurité appuiera les efforts de la Ligue des États arabes, en particulier pour rationaliser et coordonner les initiatives de paix, aux côtés de l'ONU et de l'Union africaine.

En Libye, la Ligue des États arabes espère que l'ONU renforcera la coordination en vue de la relance du processus politique dans les plus brefs délais. Nous nous efforçons également, en coordination avec l'Union africaine et les pays voisins de la Libye, de rassembler toute la société libyenne sous une direction unifiée. La Ligue des États arabes ne doute pas que le Conseil de sécurité appuiera ces efforts et initiatives, qui visent à aider la Libye à sortir de sa crise politique complexe, à l'abri de l'influence des intérêts étrangers, en commençant par nommer un Envoyé spécial ou une Envoyée spéciale du Secrétaire général. Nous préférierions que la personne choisie pour ces fonctions connaisse bien la culture arabe et les traditions libyennes.

La Ligue des États arabes renforcera son action auprès de la Somalie, pays frère, afin de protéger sa souveraineté et son intégrité territoriale et de promouvoir le développement durable de la société somalienne, dans le respect de sa volonté et de sa souveraineté. Je saisis cette occasion pour féliciter la Somalie, que nous sommes fiers de compter parmi les membres de la Ligue des États arabes, d'être devenue membre non permanent du Conseil de sécurité pour les deux prochaines années, et je réaffirme l'appui constant de la Ligue à la Somalie pour la préservation de son unité et de son intégrité territoriale.

Le cadre conceptuel est un élément essentiel de nos efforts conjoints pour relever les défis mondiaux, notamment les pandémies, les conflits armés, le terrorisme et l'extrémisme violent, la sécurité alimentaire, la sécurité hydrique, la désertification, les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et l'atténuation des crises, ainsi que leurs effets sur les différentes composantes de nos sociétés, entre autres. Nos efforts conjoints pour relever ces défis recourent ceux de l'ONU, mais ils doivent être encore renforcés par des échanges au niveau de l'Organisation, notamment en organisant rapidement la prochaine visite des membres du Conseil de sécurité au siège de la Ligue des États arabes, après la dernière visite en 2016, afin de tenir des réunions intensives avec le Conseil de la Ligue des États arabes au Caire.

Compte tenu de l'intérêt croissant de la communauté internationale pour les aspects de l'aide humanitaire visant à atténuer les souffrances des populations confrontées à des défis et des crises, en particulier la situation humanitaire dans les zones de conflit, la Ligue intensifie ses efforts pour aider le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à faire face à la situation humanitaire dans les pays arabes, notamment en Syrie, au Yémen, en Libye et au Soudan. À cet égard, la Ligue des États arabes appelle l'attention sur la gravité des plans et des décisions d'Israël qui visent à porter atteinte à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et à éliminer son rôle indispensable et irremplaçable au service des réfugiés palestiniens. L'UNRWA ne joue pas seulement un rôle humanitaire, mais constitue également un important pilier de stabilité dans la région arabe. Son élimination constitue une menace directe pour cette stabilité, et nous attendons du Conseil de sécurité qu'il agisse de manière décisive pour défendre cette institution spécialisée, dont le rôle est indispensable.

Pour terminer, la Ligue des États arabes espère participer davantage au règlement des questions arabes inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité grâce à une coopération plus étroite avec les Envoyés spéciaux du Secrétaire général dans les zones de conflit dans les pays arabes. Ils sont toujours les bienvenus à notre siège, et nous nous félicitons de la coopération en vue de la sélection efficace des représentants de l'ONU qui dirigent les efforts internationaux menés dans notre région en faisant appel aux compétences arabes proposés par la Ligue, afin de contribuer efficacement à accroître les chances de parvenir à des accords au profit des pays et des peuples arabes en cette période de défis sans précédent.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Aboul Gheit de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Algérie.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

Je remercie M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, et M. Mohamed Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, de nous avoir présenté la situation actuelle et les perspectives de la coopération entre la Ligue des États arabes et l'ONU.

Le renforcement des liens de coopération, de coordination et de complémentarité entre nos deux organisations est, à nos yeux, un impératif dicté par un certain nombre de considérations qui ne peuvent être passées sous silence ou négligées.

Premièrement, en termes de chiffres, les situations de crise dans au moins un tiers des États membres de la Ligue des États arabes sont malheureusement devenues des questions permanentes inscrites à l'ordre du jour du Conseil et sont au premier plan de ses préoccupations, dominent ses séances et font l'objet de la majorité des documents issus de ses délibérations.

Deuxièmement, sur le plan juridique, le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies définit clairement le rôle des organisations régionales dans le règlement des crises qui surviennent dans leur zone géographique, en assumant leur part de responsabilités et en contribuant aux efforts visant à instaurer la sécurité collective recherchée par la communauté internationale dans son ensemble.

Troisièmement et enfin, la logique veut que l'ONU et le Conseil tiennent compte des avis et des recommandations des personnes les plus proches des zones de conflit, car elles sont mieux à même de comprendre les conflits et leurs subtilités et sont directement touchées par leurs répercussions.

Dans cette perspective, l'Algérie soutient tous les efforts visant à renforcer les relations entre la Ligue des États arabes et l'ONU. Depuis qu'il est devenu membre du Conseil, mon pays s'est efforcé de faire entendre la voix du Groupe des États arabes, en exprimant ses préoccupations et en défendant ses points de vue et ses positions avec honnêteté, sincérité et loyauté. Nous considérons que ce rôle sert de passerelle entre les deux organisations, une passerelle que nous espérons vivement renforcer en coordination avec la République fédérale de Somalie, pays frère.

Il nous incombe, en tant que membres arabes du Conseil de sécurité, d'assumer notre devoir à l'égard du monde arabe auquel nous appartenons et de défendre les buts, les principes et les valeurs qui ont présidé à la création de l'ONU. Les évolutions rapides dans le monde arabe ont des répercussions dangereuses non seulement en termes d'enjeux existentiels liés à notre cause centrale, la cause palestinienne, ou en termes de conflits et de guerres qui se propagent de l'océan au golfe, mais aussi en termes de menaces croissantes et aggravées pesant sur l'intégrité territoriale d'un certain nombre d'États arabes, l'unité de leurs peuples, l'inviolabilité de leur souveraineté et le droit de contrôler leur propre destin.

Dans ces conditions, nous avons aujourd'hui un besoin urgent d'un partenariat honnête, ciblé et efficace entre les pays arabes et l'ONU. Nous avons grand besoin d'un partenariat dont les membres déploient des efforts concertés et renforcés. Nous avons un besoin urgent d'un partenariat qui redynamise les efforts diplomatiques des pays arabes et de l'ONU pour jeter les bases de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans l'ensemble de la région arabe. Ce que nous attendons surtout de ce partenariat, c'est qu'il réaffirme que la clef du rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient réside dans le règlement de la question palestinienne, sur la base du droit international. L'histoire de cette région, à la fois proche et lointaine, prouve sans l'ombre d'un doute que fermer les yeux sur le problème et l'exclure de l'équation de la paix régionale ne fait qu'accroître les tensions et les crises dans la région.

Nous avons donc aujourd'hui une occasion historique d'éviter les erreurs et les excès du passé, en tirant parti de l'accord de cessez-le-feu à Gaza pour relancer un processus politique qui promeut une solution durable, juste et définitive, qui bénéficie de l'appui de l'ensemble de la communauté internationale, à savoir la solution des deux États.

Deuxièmement, nous espérons que le partenariat entre la Ligue des États arabes et l'ONU visera en priorité à mettre fin au phénomène des ingérences extérieures sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations. Ces interventions sont devenues un trait commun de toutes les crises qui touchent le monde arabe, de la Libye à la Syrie en passant par le Soudan et le Yémen. Elles sont devenues un obstacle majeur à tous les efforts et à toutes les initiatives visant à apporter des solutions durables aux crises. Elles menacent aujourd'hui les entités des États qui sont préoccupées par les risques de fragmentation et de division, incarnant des projets et des objectifs qui n'ont rien à voir avec les intérêts nationaux.

Troisièmement et enfin, ce que nous attendons de ce partenariat, c'est qu'il permette de sortir de l'impasse politique afin de régler les diverses crises qui secouent le monde arabe. Il n'est plus acceptable, raisonnable ou normal que toutes ces options restent au point mort des années durant, sans que l'ONU et la Ligue des États arabes ne jouent un rôle conjoint ni ne contribuent de manière significative à faire pression pour que le dialogue l'emporte sur le conflit et la confrontation. De ce point de vue, l'évolution prometteuse de la situation au Liban doit être au centre des efforts concertés que déploient la Ligue des États arabes et l'ONU pour contribuer à sortir définitivement ce pays frère des troubles coûteux et tragiques qu'il subit depuis de nombreuses années.

Il en va de même pour la Syrie, pays frère, qui a connu des tragédies et des malheurs indicibles et indescriptibles. Il est donc de la responsabilité de nos deux organisations de l'accompagner sur la voie du rétablissement de la paix et de la sécurité dans toutes ses régions ainsi que de sa pleine souveraineté, et de l'aider à faire respecter l'inviolabilité de son territoire. Enfin et surtout, nous devons aider la Syrie à rassembler tous ses fils et toutes ses filles autour d'un projet national inclusif qui soit à la hauteur de l'authenticité et de la noblesse de l'histoire syrienne et qui reconnaisse et prenne en compte les aspirations de ce pays frère à des lendemains meilleurs.

À la lumière de ces priorités, et alors que nous célébrons cette année le quarantevingtième anniversaire de la création de la Ligue des États arabes et de l'ONU, nous devons nous efforcer de forger une relation complémentaire entre les deux organisations, une relation fondée sur des échanges constants et un dialogue constructif, une relation basée sur un cadre institutionnel qui préserve sa permanence et sa continuité et une relation qui tient compte de la nécessité de tirer parti des avantages comparatifs et des caractéristiques qualitatives de chaque organisation et de les mettre au service de la paix et de la sécurité régionales et internationales.

Il va sans dire que l'ONU et la Ligue des États arabes ont toutes deux besoin de cette relation complémentaire pour développer et optimiser leur influence pour le mieux. La région arabe a besoin de cette relation pour créer des possibilités de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité en son sein. Le système international a également besoin de cette relation complémentaire, qui est la raison d'être du multilatéralisme international et l'un de ses principaux affluents.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général Khiari et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Aboul Gheit, de leurs exposés éclairants. Nous remercions également la présidence algérienne du Conseil d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui en cette période charnière de transition pour la sécurité régionale.

Au nombre des questions régionales dont le Conseil de sécurité est saisi, pas moins de 10 concernent le monde arabe, et nombre d'entre elles, notamment Gaza, la Syrie, le Soudan et le Yémen, pour n'en citer que quelques-unes, ont des retombées importantes sur l'architecture de sécurité de l'ensemble de la région. On ne saurait donc trop insister sur l'importance que revêt la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes pour trouver un moyen de renforcer la paix et la stabilité dans la région et au-delà. La République de Corée a toujours coopéré et prospéré avec les 22 États membres de la Ligue des États arabes, qui représentent 460 millions de personnes de l'océan Atlantique à l'océan Indien. En tant que membre du Conseil de sécurité, la République de Corée est déterminée à contribuer aux efforts de paix et de développement dans le monde arabe, tant au niveau bilatéral que multilatéral.

Depuis 15 mois, le monde entier a les yeux rivés sur ce qui se passe au Moyen-Orient. Aujourd'hui, avec l'accord de cessez-le-feu à Gaza, la communauté internationale espère et prie pour que cet accord permette à la région d'entrer dans une ère de paix et de stabilité durable. Les retombées irrépressibles du conflit armé à Gaza nous rappellent une fois de plus que la question palestinienne occupe une place centrale dans la région. Il est donc primordial de saisir l'occasion de faire la paix qui se présente pour l'ensemble du Moyen-Orient et pour le monde entier.

À cet égard, nous rappelons l'Initiative de paix arabe de 2002, défendue par l'Arabie saoudite et approuvée par le Sommet arabe, qui réaffirme l'engagement des pays de la région en faveur d'une coexistence pacifique fondée sur la solution des deux États. Nous réaffirmons notre ferme soutien à la solution des deux États, seul moyen d'instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient, et nous saluons les efforts que déploient les pays arabes pour réaliser des progrès tangibles à cette fin. Nous saluons donc la création de l'Alliance mondiale pour la mise en œuvre de la solution des deux États et nous nous réjouissons à la perspective de la prochaine conférence de haut niveau sur le règlement pacifique de la question palestinienne, qui est prévue en juin. Nous saluons également les mesures prises afin de promouvoir des relations amiables entre les pays de la région. L'Accord de paix des Accords d'Abraham représente une étape importante et nous espérons que l'on continuera d'encourager les relations de bon voisinage.

Ailleurs dans la région, nous constatons que la situation en Syrie et au Liban a récemment connu une évolution encourageante, qui pourrait permettre au Levant d'ouvrir un nouveau chapitre de stabilité et de prospérité, avec l'aide de la communauté internationale et avec la participation constructive de la Ligue des États arabes. Nous soulignons plus particulièrement le soutien constant apporté par la Ligue à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et aux principes de la résolution

2254 (2015). Nous sommes également certains que la Ligue des États arabes continuera à soutenir la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) afin de rétablir la stabilité et la prospérité au Liban, qui était autrefois au cœur de la culture arabe en raison de sa diversité unique.

Dans l'intervalle, la question yéménite reste cruciale et requiert une contribution constructive de la part des principales parties prenantes, en particulier des États arabes voisins, ainsi que la mobilisation de leurs efforts, comme il est indiqué dans le communiqué final du sommet de la Ligue des États arabes tenu en mai 2024. À cet égard, nous apprécions vivement les efforts de médiation déployés par Oman, qui ont abouti à la libération de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*. Nous espérons que cette décision sera suivie de la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement, y compris le personnel des Nations Unies.

Le conflit prolongé au Soudan démontre que tous les problèmes majeurs du monde arabe ont de vastes ramifications dans l'ensemble de la région, faisant peser une grave menace sur la paix et la sécurité dans la mer Rouge, la Corne de l'Afrique et au-delà, ce qui a de lourdes conséquences pour le monde arabe. La menace terroriste posée par les Chabab en Somalie exacerbe également l'instabilité chronique en mer Rouge et dans les environs. En Libye, les armes illégales qui affluent dans le pays en raison de l'absence d'une gouvernance efficace et unifiée alimentent le terrorisme et créent de l'insécurité sur l'ensemble du continent. Toute la région et au-delà sont ainsi imbriqués, et il est de notre responsabilité d'aider à dégager de ces liens des interactions positives. C'est pourquoi nous devons continuellement encourager les discussions au sein de la Ligue des États arabes et une coopération plus large avec les organisations concernées, y compris l'Union africaine.

La coopération entre la Ligue des États arabes et le Conseil de sécurité doit également être renforcée, compte tenu de la longue expérience de ce dernier dans des domaines thématiques cruciaux, tels que la protection des civils dans les conflits armés, la lutte contre le terrorisme, les femmes et la paix et la sécurité, la sécurité alimentaire et l'insécurité climatique. La République de Corée est prête à participer à tous les efforts déployés à cette fin.

**M. Kanu** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'organisation de cette importante séance aujourd'hui. Le présent débat sur la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes est opportune et cruciale, car il concerne directement les problèmes de paix et de sécurité auxquels nous sommes confrontés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé éclairant. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, à cette séance, reconnaissant le rôle essentiel que la Ligue continue de jouer dans le règlement des crises régionales. Je le remercie de son exposé. Je salue par ailleurs la participation du représentant de l'Égypte à la séance d'aujourd'hui.

La Sierra Leone réaffirme sa conviction que la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, telles que la Ligue des États arabes, est fondamentale pour régler les problèmes liés à la paix et à la sécurité dans le monde. Le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, en particulier, souligne l'importance des accords régionaux pour le maintien de la paix et de la sécurité et pour l'amélioration du système de sécurité collective prévu par la Charte.

La Ligue des États arabes, qui connaît parfaitement la dynamique sociopolitique de la région arabe, est particulièrement bien placée pour contribuer à la prévention et au règlement des conflits dans la région. Le renforcement de son partenariat avec l'ONU, en particulier avec le Conseil de sécurité, permettrait de réaliser des

progrès importants dans le règlement des crises actuelles qui menacent la stabilité du Moyen-Orient.

La Sierra Leone tient à souligner l'importance de la Ligue des États arabes dans plusieurs crises actuelles – au Soudan, à Gaza, au Yémen, en Libye, en Syrie et au Liban – qui requièrent une attention internationale urgente.

Au Soudan, le conflit en cours a eu des conséquences humanitaires dévastatrices. Nous félicitons la Ligue des États arabes de son partenariat et de son engagement pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et promouvoir le dialogue en vue d'un règlement pacifique. Nous l'appelons à continuer d'user de son influence pour appuyer un règlement par la médiation, sous la direction de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Soudan, M. Ramtane Lamamra, aux côtés de l'Union africaine, par le biais du mécanisme élargi pour le Soudan.

En ce qui concerne le conflit dans la bande de Gaza, nous nous félicitons du cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, mais la situation humanitaire reste désastreuse. La destruction des infrastructures à Gaza est catastrophique et les civils palestiniens continuent de souffrir. Il est essentiel que la Ligue des États arabes et le Conseil de sécurité, ainsi que d'autres organismes des Nations Unies, travaillent en étroite collaboration pour accélérer l'acheminement de l'aide humanitaire et soutenir les efforts de reconstruction. Le respect du cessez-le-feu est essentiel au maintien de la paix, et nous appelons la Ligue à user de son influence pour en garantir la pérennité.

La Sierra Leone considère également que le cessez-le-feu à Gaza pourrait permettre de redonner un nouveau souffle au processus de paix au Yémen. L'escalade des attaques des houthistes contre Israël et la mer Rouge a eu de graves répercussions sur la stabilité de la région dans son ensemble. Nous encourageons la Ligue des États arabes à collaborer avec le Conseil de sécurité et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, afin de parvenir à une paix durable au Yémen et d'empêcher la propagation du conflit au-delà de ses frontières.

En Libye, nous demandons à la Ligue des États arabes de continuer de soutenir la Mission d'appui des Nations Unies en Libye afin de garantir la tenue d'élections pacifiques, libres et régulières. Le peuple libyen aspire depuis longtemps à la stabilité, et une approche unifiée de la Ligue des États arabes, de l'Union africaine et de l'ONU est indispensable pour faciliter la réconciliation nationale, l'intégration et la reconstruction.

En ce qui concerne la Syrie, l'évolution récente du paysage politique offre la possibilité de s'orienter vers une transition politique plus inclusive. Toutefois, comme l'a noté l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, le conflit est loin d'être terminé et les besoins humanitaires sont urgents. La Sierra Leone estime que la Ligue des États arabes, en partenariat avec l'ONU et le Conseil de sécurité, doit jouer un rôle décisif pour s'attaquer à ces problèmes et prévenir la résurgence d'un conflit généralisé.

Au Liban, nous saluons l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Liban et appelons à la pleine application de la résolution 1701 (2006). Nous nous félicitons des progrès politiques réalisés ainsi que de la coopération de la Ligue des États arabes, et nous soutenons le mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Le Moyen-Orient est aux prises avec des problèmes qui se répercutent au-delà de ses frontières et qui ont des conséquences considérables pour la paix et la sécurité mondiales. La Ligue des États arabes, forte de son expérience et de son influence dans la région, joue un rôle central dans le règlement de ces crises. Nous sommes convaincus qu'une collaboration renforcée entre la Ligue des États arabes et l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, peut apporter des solutions efficaces à ces questions

urgentes. Nous remercions nos intervenants d'avoir mis en exergue la coopération entre l'ONU et la Ligue.

Afin de mieux synchroniser les efforts, le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes pourraient établir un dialogue plus fréquent et plus structuré, en veillant à ce que les connaissances et les sensibilités régionales de la Ligue se conjuguent dans la pratique au mandat global du Conseil de sécurité. Un mécanisme de coordination peut aider les deux organes à se concentrer sur les crises régionales les plus urgentes, afin que le Conseil de sécurité puisse intervenir et prendre des décisions en connaissance de cause et en temps utile. Avec l'accord des États participants, la mise en place de systèmes d'alerte précoce, soutenus par des équipes d'analyse conjointes pour les menaces émergentes, permettrait aux deux organisations d'agir rapidement pour faire face aux crises potentielles avant qu'elles ne dégèrent.

L'un des moyens de contribuer à la prévention et au règlement des conflits dans la région arabe consisterait à harmoniser les mandats des représentants des Nations Unies chargés des situations de conflit dans cette région avec les objectifs fixés pour les missions de la Ligue des États arabes dans les contextes de conflit dans lesquels elle intervient.

Il serait judicieux que les deux organisations tiennent des consultations régulières, organisent périodiquement des sessions conjointes de renforcement des capacités, adoptent des résolutions et/ou des communiqués communs sur des questions d'intérêt mutuel, mettent en place un cadre de coopération continu et coordonnent leurs efforts et ceux d'autres partenaires.

Pour terminer, la Sierra Leone appelle, à titre prioritaire, à une coopération accrue entre la Ligue des États arabes et l'ONU, en particulier par l'intermédiaire du Conseil de sécurité. Nous devons faire fond sur les progrès réalisés et continuer à travailler pour régler les conflits dans la région arabe d'une manière globale et stratégique. Nous sommes aussi conscients de la nécessité d'adopter des stratégies à mettre en œuvre immédiatement et à long terme en matière de règlement des conflits, d'aide humanitaire et de protection des civils. Un cadre solide doit être mis en place pour faire face aux répercussions des conflits dans la région, et des mesures concrètes doivent être prises pour renforcer les capacités communes en matière de prévention et de règlement des conflits.

Enfin, nous félicitons la Ligue des États arabes à l'occasion de la célébration prochaine de son quatre-vingtième anniversaire.

**M. Sekeris** (Grèce) (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Aboul Gheit, et je le remercie, ainsi que le Sous-Secrétaire général Khiari, de leurs exposés importants.

En tant que fervente partisane du multilatéralisme et pays dont la conduite est guidée par le droit international, la Grèce attache une grande importance à la coopération des organisations régionales avec l'ONU, et plus particulièrement avec le Conseil de sécurité, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Alors que le Moyen-Orient et le monde arabe traversent une période de troubles, de bouleversements et de renouveau, la Ligue des États arabes reste un partenaire régional très important, idéalement placé pour promouvoir la sécurité collective, la stabilité et le progrès dans une région aussi tumultueuse que riche et diversifiée.

La Grèce entretient depuis longtemps des liens politiques, économiques et culturels avec le monde arabe. Les pays arabes sont nos partenaires naturels pour promouvoir un « jour d'après » prospère et stable au cours de la phase d'après-conflit dans l'ensemble de notre région. Nous remercions les membres de la Ligue des États arabes du large soutien qu'ils ont apporté à notre candidature à un siège au Conseil de sécurité, et c'est pour nous un privilège et une joie de siéger aux côtés de deux

membres de la Ligue, l'Algérie et la Somalie, au sein de cet organe. En tant qu'interlocuteurs honnêtes de tous les États Membres, y compris du monde arabe, nous aspirons à contribuer au règlement pacifique des questions régionales dont le Conseil est saisi.

Nous partageons les aspirations et les préoccupations des pays arabes s'agissant de prévenir une nouvelle escalade au Moyen-Orient, qui semble connaître une transformation profonde. La Grèce appuie invariablement tous les efforts visant à parvenir à un règlement global du conflit israélo-arabe et à une solution viable prévoyant deux États, où Israéliens et Palestiniens peuvent vivre côte à côte dans la paix et la sécurité.

Il y a quelques jours à peine, nous avons été témoins, dans cette salle, de l'accueil chaleureux mais prudent réservé par la communauté internationale à l'accord de cessez-le-feu et de libération des otages, attendu depuis longtemps et obtenu grâce aux efforts inlassables de deux membres de la Ligue des États arabes, l'Égypte et le Qatar, ainsi que des États-Unis (voir S/PV.9841). Comme l'a dit le Secrétaire général, si une lueur d'espoir brille dans la région, des difficultés subsistent en matière d'aide humanitaire et de reconstruction. Il est maintenant temps de tirer parti de cette dynamique et de redoubler d'efforts collectifs pour atteindre notre objectif commun que sont la paix et la stabilité dans la région.

De même, à la suite des événements importants survenus en Syrie, nous sommes d'accord avec la Ligue des États arabes sur la nécessité d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Syriens, fondé sur les principes énoncés dans la résolution 2254 (2015) et facilité par l'ONU. Les Syriennes et les Syriens méritent enfin la paix, une paix qui ne peut être assurée que dans le cadre d'une transition politique sans heurt et réellement inclusive vers un gouvernement légitime, représentatif et non sectaire, fondé sur la légitimité démocratique, dans le plein respect de l'unité, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du pays. Il ne faut ménager aucun effort pour protéger tous les civils touchés, y compris les chrétiens et toutes les minorités religieuses et tous les groupes ethniques.

Tout cela se déroule alors qu'une nouvelle aube se lève sur le Liban, offrant une occasion sans précédent de rétablir l'unité politique dans un pays tourmenté par l'instabilité depuis des années, dans lequel, espérons-le, un gouvernement pour tous les Libanais et un État capable d'assurer et de garantir la sécurité de tous ses citoyens verront bientôt le jour. Comme le Premier Ministre de notre pays l'a promis lors de sa récente visite, la Grèce continuera d'appuyer la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, qui joue un rôle constructif en surveillant la cessation des hostilités, ainsi que l'Armée libanaise, chargée de la tâche importante d'étendre son contrôle sur l'ensemble du territoire libanais, conformément à la résolution 1701 (2006).

Enfin, je voudrais évoquer le Soudan, où la situation humanitaire est désastreuse et dont de vastes régions sont en proie à la famine. Plus de 24,6 millions de Soudanaises et de Soudanais, soit plus de la moitié de la population, sont confrontés à une insécurité alimentaire aiguë. Il en résulte des flux de réfugiés et de migrants qui exercent une pression immense sur les pays voisins, tels que l'Égypte, l'un de nos proches partenaires stratégiques et pays accueillant le siège de la Ligue des États arabes. Nos deux organisations doivent collaborer étroitement pour garantir collectivement un accès sans restriction à l'aide humanitaire et étendre celle-ci, ainsi que pour faire taire les armes, tout en recherchant un règlement politique et en respectant la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan.

Pour terminer, je tiens à souligner que le présent débat arrive à point nommé, car il nous permet de tirer parti de la sagesse et des compétences de la Ligue des États arabes s'agissant de recenser, de relever, voire de surmonter les défis régionaux. C'est pour nous l'occasion de partager nos points de vue et de coordonner nos efforts

en vue d'atteindre nos objectifs communs, car au bout du compte, nos deux organisations œuvrent pour la paix et la sécurité internationales, une tâche aussi colossale qu'insaisissable, mais qui pourrait l'être moins si nous nous y attelons ensemble.

**M<sup>me</sup> Blokar Drobíč** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général Khiari et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Aboul Gheit, de leurs exposés.

La Ligue des États arabes et l'ONU ont une mission commune : protéger et promouvoir la paix et la sécurité par la solidarité et la coopération. C'est pourquoi la Ligue des États arabes est un partenaire important du Conseil. Nous appuyons la participation active de la Ligue à toute une série de situations, de l'alerte précoce et à la prévention, en passant par le maintien, la consolidation et la pérennisation de la paix.

Dans cette optique, la Slovénie a organisé, pendant sa présidence du Conseil en septembre 2024, un dialogue interactif informel de haut niveau sur la coopération entre les deux organisations. Le dialogue a permis de procéder à un échange de vues franc sur l'évolution récente de la situation dans la région. Je voudrais citer quatre exemples concrets parmi tant d'autres de la manière dont nous pouvons œuvrer de concert pour atteindre l'objectif de la paix et de la sécurité.

Premièrement, en ce qui concerne la Syrie, le pays a une occasion historique de se réunifier et de se reconstruire après plus d'une décennie de conflit. L'implication de la Ligue des États arabes sera déterminante pour appuyer la reconstruction de la Syrie et renforcer la légitimité internationale de ses nouveaux dirigeants. La Slovénie souligne l'importance d'un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Syriens, qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, conformément à la résolution 2254 (2015). À cet égard, nous appelons à la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes à tous les niveaux de ce processus. Nous insistons également sur la nécessité de rétablir la justice et de garantir l'application du principe de responsabilité. Il est impératif de garantir le respect des droits humains, y compris les droits des femmes, une gouvernance non sectaire et la protection des personnes appartenant à des minorités religieuses et ethniques. Nous nous félicitons que la Ligue des États arabes continue de s'employer activement, en coopération avec l'ONU, à accompagner la Syrie vers un avenir meilleur.

Deuxièmement, la Slovénie se félicite de l'accord de cessez-le-feu conclu à Gaza et exhorte toutes les parties à respecter et à mettre en œuvre leurs engagements. Le cessez-le-feu ne doit pas être une fin en soi, mais une étape décisive vers une paix permanente. Le cessez-le-feu doit avant tout se traduire par un accès humanitaire sûr et sans entrave et par une intensification urgente et substantielle de l'acheminement de l'aide. Et il doit conduire à une paix durable. Nous demeurons fermement convaincus que la mise en œuvre de la solution des deux États est la seule voie viable vers la paix au Moyen-Orient. Il est indispensable d'aller au-delà des beaux discours et de prendre des mesures concrètes pour garantir sa concrétisation, car il s'agit d'un élément central de la sécurité régionale. La Ligue des États arabes a un rôle important à jouer. Nous nous félicitons de l'Initiative de paix arabe, qui offre un cadre précieux pour un règlement juste, durable et global du conflit israélo-palestinien.

Troisièmement, au Yémen, la situation reste précaire, et nous appelons toutes les parties, y compris les houthistes, à collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial des Nations Unies pour parvenir à un cessez-le-feu à l'échelle nationale et à une solution politique durable et inclusive.

Enfin, au Soudan, des milliers de personnes ont perdu la vie et des millions d'autres sont confrontées à la menace terrifiante de la faim. Nombreux sont ceux qui meurent de la famine provoquée par la guerre. Cette catastrophe humanitaire souligne qu'il est urgent de cesser immédiatement toutes les hostilités et d'acheminer

l'aide humanitaire. Nous continuons d'appuyer résolument le recours aux voies diplomatiques pour mettre fin au conflit, y compris les efforts déployés par l'Envoyé personnel Lamamra, aux côtés des acteurs internationaux et régionaux, notamment la Ligue des États arabes.

Dans ce contexte régional complexe, l'engagement de la Ligue des États arabes en faveur des différents processus de médiation de l'ONU dans la région et sur le plan humanitaire demeure décisif. En outre, le renforcement de la coopération entre la Ligue des États arabes et l'ONU demeure essentiel pour faire face à certains enjeux de portée mondiale, tels que les changements climatiques. Alors que nous sommes témoins des effets des changements climatiques sur la sécurité et la stabilité, il est primordial de renforcer la coopération dans ce domaine. Nous appelons les États membres de la Ligue des États arabes à adhérer au mécanisme de sécurité climatique de l'ONU.

Je voudrais terminer en soulignant que ce n'est que par l'action collective et la collaboration que nous pourrions relever efficacement les défis mondiaux et régionaux, et c'est dans cet esprit que la Slovénie se réjouit de poursuivre sa collaboration avec la Ligue des États arabes.

**M<sup>me</sup> Shea** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khalid Khiari de son exposé, et nous sommes heureux d'accueillir le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, à ce dialogue avec le Conseil de sécurité. Je souhaite par ailleurs la bienvenue à la présente séance au représentant de l'Égypte.

Les États-Unis estiment que la Ligue des États arabes peut jouer un rôle important dans le règlement des conflits qui touchent ses États membres, en particulier après la conclusion récente de l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas. Nous saluons les efforts inlassables déployés par deux membres de la Ligue des États arabes, le Qatar et l'Égypte, qui ont contribué à parvenir à un accord tant attendu sur un cessez-le-feu dans le cadre du conflit déclenché par le Hamas le 7 octobre 2023. Les États-Unis aideront les Israéliens et les Palestiniens à saisir cette occasion ensemble, mais nous avons également besoin que nos amis et partenaires arabes se mobilisent et profitent de ce moment pour dialoguer avec les Israéliens et les Palestiniens, pour montrer qu'un avenir meilleur et plus pacifique est possible.

L'élan donné par l'accord de cessez-le-feu et de libération des otages à Gaza offre une occasion historique d'élargir les Accords d'Abraham et de promouvoir une plus grande intégration régionale. Nous attendons avec intérêt de collaborer avec les membres de la Ligue des États arabes à cet égard. Il est également dans l'intérêt commun de favoriser la stabilité et la sécurité en Syrie et d'exercer des pressions sur Hay'at Tahrir el-Cham pour progresser vers une transition politique inclusive et non sectaire. La Syrie que les États-Unis seraient disposés à soutenir est un pays qui vit en paix avec ses voisins, respecte les droits des minorités et interdit aux terroristes d'utiliser son territoire comme une plateforme. Comme l'a déclaré le Secrétaire d'État Marco Rubio, il est dans notre intérêt que la Syrie ne soit plus un terrain de jeu pour Daech, qu'elle respecte les minorités religieuses et qu'elle ne soit pas utilisée par l'Iran pour répandre le terrorisme.

Les États-Unis estiment que d'autres membres de la Ligue des États arabes en proie à des conflits méritent également un avenir meilleur, y compris le Yémen et le Liban, des pays qui ont été entraînés dans un conflit par des organisations terroristes soutenues par l'Iran. Au Soudan, nous saluons les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour appeler à un accès humanitaire, à la cessation des hostilités et à la reprise d'un processus politique inclusif. Les États-Unis continueront de soutenir les efforts déployés par la Ligue et l'ONU pour relever les défis auxquels la région est confrontée.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Algérie d'avoir convoqué la présente séance, et je souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères, M. Attaf, qui préside cette séance. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari et le Secrétaire général Aboul Gheit de leurs exposés.

Le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales est une exigence clairement énoncée dans la Charte des Nations Unies et une expression importante du multilatéralisme. Dans les circonstances actuelles, la Ligue des États arabes représente une plateforme importante pour l'unité des pays arabes en vue de renforcer leur position et joue un rôle de plus en plus prépondérant dans les affaires régionales. La Chine est favorable à ce que l'ONU approfondisse sa coopération avec la Ligue, dans l'esprit du Chapitre VIII de la Charte, pour promouvoir conjointement la paix et le développement dans la région.

Nous devons tout mettre en œuvre pour stabiliser la situation dans la région. Depuis plus d'un an, plusieurs conflits ont éclaté au Moyen-Orient, ce qui a déstabilisé toute la région, et les tensions ne cessent de s'aggraver et de se propager. La priorité est désormais de faire cesser les combats et de rétablir la paix. Les acteurs internationaux concernés, y compris les entités des Nations Unies et les Envoyés spéciaux et Représentants spéciaux du Secrétaire général, doivent renforcer la communication et la coordination avec la Ligue et le monde arabe dans son ensemble afin de créer des synergies et de promouvoir la désescalade. Nous devons rester attachés au règlement politique des questions sensibles. La communauté internationale doit rester unie et promouvoir le dialogue et la négociation pour régler les différends. La Ligue des États arabes peut tirer parti de ses affinités géographiques, historiques, religieuses et culturelles pour jouer un rôle de choix dans la prévention des conflits et la médiation. Le Conseil de sécurité doit accorder de l'importance aux vues de la Ligue des États arabes et appuyer des solutions régionales aux différends régionaux.

Nous devons soutenir l'autonomie stratégique des pays arabes. La communauté internationale doit respecter pleinement les traditions historiques et culturelles des pays arabes, aider la Ligue à jouer un rôle plus important dans les affaires régionales et internationales, et soutenir les pays arabes dans l'exploration de voies de développement conformes à leurs conditions nationales.

La question de Palestine est au cœur des problèmes du Moyen-Orient. La Chine se félicite de l'accord conclu sur un cessez-le-feu à Gaza et salue les efforts déployés par la Ligue des États arabes et les pays concernés de la région à cette fin. La Chine appelle les parties concernées à mettre sérieusement en œuvre l'accord de cessez-le-feu, en vue de parvenir à un cessez-le-feu global et permanent à Gaza. Nous sommes vivement préoccupés par les récentes attaques menées par Israël à Jénine. La Chine soutient la mise en place d'un cadre coordonné pour la gouvernance de Gaza après la guerre, sur la base des principes d'une direction, d'une appropriation et d'une gouvernance palestiniennes, pour garantir une administration unifiée et efficace de Gaza et de la Cisjordanie. Nous saluons la position juste de la Ligue et des pays arabes sur la question de Palestine, et nous soutenons la relance de la solution des deux États sur la base du consensus international, y compris les résolutions pertinentes de l'ONU et l'Initiative de paix arabe, afin d'aider le peuple palestinien à parvenir rapidement à l'indépendance et à créer leur propre État dès que possible.

La situation en Syrie est critique. Nous appuyons les efforts déployés par la Syrie pour maintenir l'unité, rétablir la stabilité et promouvoir une transition politique inclusive conformément à l'esprit et aux principes de la résolution 2254 (2015). La Chine soutient l'ONU dans le rôle actif qu'elle joue dans les efforts de médiation et pour faciliter le dialogue entre toutes les parties. La Syrie ne doit pas devenir une base pour le terrorisme ni être utilisée par des forces terroristes pour menacer la sécurité d'autres pays. La Syrie fait partie de la famille arabe. La Chine soutient

le rôle important joué par le groupe de contact ministériel arabe sur la Syrie pour faciliter une transition politique et promouvoir la reconstruction.

La Chine et les pays arabes entretiennent depuis longtemps des liens d'amitié. La paix et le développement des pays arabes nous ont toujours tenu à cœur. En mai 2024, le Président Xi Jinping et des chefs d'État de pays arabes ont assisté à la cérémonie d'ouverture de la dixième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-arabe. Le Président Xi a prononcé un discours important à cette occasion, définissant l'orientation générale et présentant un plan pour le développement des relations entre les États arabes et la Chine dans la nouvelle ère. Les documents finaux adoptés à l'issue de la Conférence, notamment la Déclaration de Beijing et le plan d'action du Forum pour 2024-2026, reflètent le consensus stratégique entre les deux parties sur les grandes questions régionales et internationales, et ont permis d'approfondir concrètement leur coopération dans des domaines tels que les affaires, le commerce, l'investissement, la finance, les infrastructures, l'éducation, la santé et l'aérospatiale. La Chine est prête à travailler avec les pays arabes pour accélérer l'édification d'une communauté sino-arabe avec un avenir commun et pour contribuer davantage à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient.

**M. de Rivière** (France) : Je salue tout d'abord l'initiative de l'Algérie d'avoir organisé cette séance et je remercie le Secrétaire général de la Ligue des États arabes ainsi que M. Khiari pour leurs exposés.

La coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes est cruciale pour relever les nombreux défis que traverse la région. Le monde arabe est en effet confronté à une multiplicité de crises. L'accord de cessez-le-feu et de libération des otages à Gaza doit mettre fin au cycle de violences sans précédent qui a démarré avec les attaques terroristes du 7 octobre 2023. Il doit également garantir l'acheminement massif de l'aide humanitaire au profit des populations, et ouvrir la voie à une solution politique.

La région est aussi confrontée à des défis majeurs. La menace terroriste reste présente, en particulier celle de Daech. Il est important que les nouvelles autorités à Damas poursuivent la lutte contre le terrorisme. Nous continuerons à y contribuer. Afin de prévenir les conflits, il faut répondre aux aspirations sociales, économiques et politiques des peuples. La transition qui s'ouvre en Syrie sera à cet égard clef, et nous appelons à ce qu'elle puisse associer sans réserve toutes les composantes de la société syrienne. Les changements climatiques, enfin, exacerbent les vulnérabilités. Dans le monde arabe, la désertification, l'augmentation des sécheresses et l'accroissement de l'insécurité hydrique sont une réalité. Les atténuer et s'y adapter sont une nécessité pour favoriser la stabilité régionale. La France et l'Union européenne se tiennent aux côtés de leurs partenaires arabes pour faire face à ces nombreux défis. Nous encourageons l'ONU et la Ligue des États arabes à travailler de manière conjointe en ce sens.

À Gaza, au-delà de la réponse humanitaire de court terme, il est urgent d'œuvrer à un règlement politique fondé sur la solution des deux États. La France se tiendra aux côtés de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour y parvenir. Nous coprésiderons en juin prochain à New York, avec l'Arabie saoudite, une conférence internationale sur la mise en œuvre de la solution des deux États.

Au Liban, l'obtention d'une cessation des hostilités, grâce aux efforts conjoints de la France et des États-Unis, a redonné de l'espoir aux populations déplacées de part et d'autre de la Ligne bleue. Il est indispensable que les parties respectent intégralement leurs engagements afin de renforcer cette dynamique et de parvenir à la pleine mise en œuvre de la résolution 1701 (2006).

Au Soudan, la France poursuivra ses efforts pour mobiliser la communauté internationale sur le plan humanitaire et pour favoriser la conclusion urgente d'un cessez-le-feu et la recherche d'une solution politique.

Dans le règlement de ces crises, l'ONU joue un rôle décisif à travers les opérations de paix déployées dans plusieurs pays. L'implication de la Ligue des États arabes est tout aussi indispensable.

Au Yémen, le processus de paix doit reprendre sans tarder sous l'égide de l'Envoyé spécial des Nations Unies. La France reste convaincue que le dialogue est indispensable pour apaiser les tensions et trouver des solutions aux défis de la région.

En Iraq, elle continuera à promouvoir le format de Bagdad, qui réunit une majorité des acteurs de la région. Ce format garde tout son sens à l'aune des reconfigurations en cours dans la région.

La France estime que la défense d'un multilatéralisme fondé sur le respect du droit est dans l'intérêt de la Ligue des États arabes et des pays de la région. Elle souhaite enfin aider tous ses partenaires à atténuer les menaces climatiques et environnementales, et elle est prête à renforcer son engagement et à envisager de nouveaux axes de coopération dans ce domaine avec la Ligue des États arabes et les pays de la région.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous saluons votre participation, Monsieur le Ministre, à la présente séance d'information en qualité de Président du Conseil de sécurité.

Nous remercions le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, et le Sous-Secrétaire général, M. Khaled Khiari, d'avoir partagé leurs évaluations et leurs points de vue.

La Russie a toujours plaidé en faveur du renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes. Les deux organisations poursuivent les mêmes objectifs, à savoir garantir la paix et la sécurité aux niveaux mondial et régional. Nous sommes également guidés par les liens d'amitié et de fraternité qui nous unissent depuis longtemps au monde arabe.

Au cours de l'année écoulée, de nombreux États du Moyen-Orient ont malheureusement été touchés par les troubles provoqués principalement par la forte escalade du conflit israélo-palestinien. Cette escalade a été suivie par la guerre totale d'Israël contre le Liban, les événements dramatiques survenus en Syrie et les échanges de tirs intenses entre Ansar Allah et la coalition anglo-saxonne. Des foyers d'instabilité persistent également en Afrique du Nord, que ce soit au Sahara occidental, en Libye ou au Soudan. La situation socioéconomique difficile dans laquelle se trouvent un certain nombre de pays arabes alimente le radicalisme et contribue à l'extrémisme et au terrorisme.

Dans ce climat tendu, l'accord de cessez-le-feu et d'échange d'otages entre le Hamas et Jérusalem-Ouest, obtenu début janvier grâce à la médiation de deux États membres de la Ligue des États arabes, laisse espérer une stabilisation de la situation dans la région. Nous estimons que la Ligue des États arabes peut, et doit, jouer un rôle important dans l'appui à cet accord et la coordination des efforts que déploient les pays arabes pour fournir une assistance au peuple palestinien au lendemain du conflit. Il est important qu'un juste règlement de la question palestinienne ne soit pas omis des plans de normalisation des relations dans la région proposés par des médiateurs non régionaux. Dans le cas contraire, la reprise de violences, comme celles dont nous avons été témoins au cours des 15 derniers mois, sera inévitable.

Pour notre part, nous suivrons de près la mise en œuvre de l'accord entre Israël et le Hamas et soutiendrons toute initiative visant à instaurer un cessez-le-feu inconditionnel et global dans la zone du conflit israélo-palestinien, à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave et à relancer les négociations sur une base juridique internationale universellement reconnue, notamment les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

À cet égard, nous constatons avec inquiétude que deux jours seulement après l'entrée en vigueur de l'accord, les Forces de défense israéliennes ont lancé une opération militaire de grande envergure dans la ville de Jénine, en Cisjordanie. En 24 heures seulement, 10 Palestiniens ont été tués et au moins 35 ont été blessés. L'attentat commis à Tel Aviv, au cours duquel quatre Israéliens ont été blessés, est également alarmant. Nous demandons instamment aux parties de s'abstenir de tout acte d'agression et de toute provocation qui pourrait faire dérailler la mise en œuvre des accords conclus.

La Russie reste attachée au renforcement constant de la coopération à plusieurs niveaux entre la Ligue des États arabes et l'ONU en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Les efforts de coopération visant à garantir la sécurité collective, à relever les nouveaux défis et à régler les crises dans la région revêtent une importance particulière. Les pays arabes ont une connaissance directe des problèmes qui touchent leur région. Le recours à leurs connaissances et à leur expérience contribuerait au règlement pacifique des problèmes et des différends, sans ingérence extérieure, en tenant dûment compte des intérêts de toutes les parties concernées et sur la base des dispositions et des règles du droit international.

Le bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes, établi en 2019 au Caire, est un moyen efficace de renforcer cette coopération. Nous nous félicitons de l'organisation des réunions informelles annuelles du Conseil de sécurité avec les membres de la Ligue des États arabes, qui nous permettent d'examiner les situations de crise dans la région et de discuter des efforts conjoints possibles pour prévenir les crises à un stade précoce. Nous encourageons un dialogue fructueux entre la Ligue et les représentants et envoyés spéciaux du Secrétaire général dans la région arabe en vue de remédier aux crises et d'élaborer des mesures conjointes à cette fin. Les régions étant unies par des liens insolubles, il nous semble raisonnable d'élargir la coopération trilatérale entre l'ONU, la Ligue des États arabes et l'Union africaine. Nous sommes convaincus que la clé d'un règlement durable des crises dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord passe par des accords collectifs auxquels les pays arabes participent activement, sans que l'on impose de solutions toutes faites de l'extérieur. La position unie adoptée par la Ligue des États arabes en ce qui concerne Gaza a contribué à créer le climat international nécessaire à la conclusion d'accords entre Israël et le Hamas.

Pour terminer, nous soulignons que nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faciliter la normalisation de la situation dans la région, tant à titre national que dans un cadre collectif, notamment par la coopération entre la Ligue des États arabes et l'ONU. La Russie continuera d'œuvrer au renforcement du partenariat et de la coopération avec la Ligue des États arabes sur les questions internationales et régionales d'actualité. Nous continuerons également de promouvoir la coordination entre l'ONU et la Ligue des États arabes.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente séance sous la présidence algérienne du Conseil de sécurité. Nous voudrions également souhaiter chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général de la Ligue des États arabes, l'Ambassadeur Aboul Gheit, et le remercier de son exposé très important et convaincant. Cette séance intervient à un moment critique au Moyen-Orient, et nous sommes convaincus que la Ligue des États arabes continuera à jouer un rôle important dans le règlement des problèmes multidimensionnels auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés au Moyen-Orient. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur de l'Égypte. L'Égypte est le pays hôte de la Ligue des États arabes et a joué un rôle essentiel, aux côtés du Qatar et des États-Unis, dans l'obtention du cessez-le-feu à Gaza.

Si la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe toujours au Conseil de sécurité, les organisations régionales travaillant dans le cadre du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies peuvent compléter et suppléer le rôle du Conseil. Ces dernières années, leur rôle s'est accru, en particulier dans la promotion du rétablissement et de la consolidation de la paix. La Ligue des États arabes, l'une des organisations régionales les plus anciennes et les plus importantes, a toujours œuvré en faveur de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde arabe. Ses efforts en matière de règlement des conflits, d'aide humanitaire et de promotion du dialogue jouent un rôle décisif dans le règlement des crises régionales.

Le Pakistan attache un grand prix à ses liens historiques et profonds avec le monde arabe, qui reposent sur une foi, une histoire et des valeurs communes. Nous appuyons fermement les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour régler les conflits régionaux, favoriser le dialogue et promouvoir le règlement pacifique des différends. L'une des principales priorités du Pakistan, c'est le règlement des différends de longue date qui s'enveniment, en particulier ceux qui découlent de l'occupation étrangère et du déni du droit à l'autodétermination, comme en Palestine et au Jammu-et-Cachemire. La Ligue des États arabes joue un rôle de premier plan s'agissant de relever les défis posés par la question de Palestine, qui est au cœur des problèmes du Moyen-Orient. Nous sommes préoccupés par le fait qu'après la conclusion de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, dont on ne peut que se féliciter, nous sommes aujourd'hui témoins d'une intensification de la violence israélienne en Cisjordanie, et en particulier à Jénine en ce moment. Nous espérons et nous sommes convaincus que la Ligue des États arabes continuera à jouer un rôle important en appuyant le cessez-le-feu à Gaza, en le rendant permanent, en garantissant l'acheminement de l'aide humanitaire à la population assiégée de Gaza et, surtout, en relançant le processus diplomatique pour parvenir à la solution des deux États. Par ailleurs, la Ligue des États arabes jouera très certainement un rôle utile pour stabiliser la situation au Liban, en Syrie, au Soudan et en Somalie.

Le renforcement de la coopération entre le Conseil de sécurité, l'ONU et la Ligue des États arabes sera également primordial pour régler les autres problèmes systémiques auxquels nous sommes confrontés, tels que le terrorisme, la criminalité organisée, les défis du développement et les changements climatiques. Des partenariats efficaces peuvent combler les lacunes en matière de capacités et garantir la mise à disposition d'un financement durable, et nous pourrions peut-être tirer des enseignements de la collaboration qui s'est instaurée entre l'ONU et l'Union africaine. Nous encourageons également la Ligue des États arabes à renforcer ses échanges avec d'autres organisations régionales et interrégionales, telles que l'Organisation de la coopération islamique (OCI), l'Organisation de coopération économique et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Dans ce contexte, le Pakistan se félicite de la création de la Commission trilatérale Union africaine-Ligue des États arabes-OCI.

Je voudrais assurer à nos collègues de la Ligue des États arabes et du monde musulman que le Pakistan travaillera main dans la main avec eux pour relever les nombreux défis auxquels nous sommes collectivement confrontés dans les mondes arabe et musulman.

**M. Alfaro de Alba** (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama remercie la présidence du Conseil de sécurité d'avoir organisé la présente séance, et remercie de leurs exposés fort utiles les intervenants, à savoir le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit. La relation entre l'ONU et la Ligue des États arabes est un exemple flagrant de la valeur de la coopération multilatérale pour relever des défis communs et élaborer des solutions durables en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Nous saluons également la présence dans cette

salle de la délégation égyptienne et sa participation à la séance d'aujourd'hui, et nous la félicitons de sa participation, aux côtés du Qatar et des États-Unis, aux efforts visant à obtenir le cessez-le-feu.

Au fil des ans, cette coopération a considérablement évolué grâce à des accords et à des mécanismes qui ont renforcé les liens institutionnels et facilité une action coordonnée dans des domaines prioritaires. La création du bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes au Caire en 2019 a permis d'établir un canal direct de dialogue et de collaboration stratégique. De même, plusieurs déclarations de la présidence du Conseil de sécurité ont réaffirmé l'importance de cette relation, établissant des lignes directrices pour une action commune plus efficace face aux défis que connaît la région.

La région arabe est actuellement confrontée à de nombreux défis interdépendants qui ont une incidence sur la paix, la stabilité et le développement durable. Le Panama apprécie à leur juste valeur les récents accords de cessation des hostilités, tels que celui conclu entre Israël et le Hamas, ainsi que le cessez-le-feu au Liban, qui, bien que fragiles, constituent des étapes importantes sur la voie de la stabilité régionale. Ces accords, qui, nous l'espérons, seront durables, sont l'occasion de consolider la paix et doivent servir de base à la promotion du dialogue politique et à l'instauration d'un climat de confiance entre les parties concernées. Il est fondamental de respecter les engagements qui ont été pris et d'éviter toute action susceptible de saper les progrès réalisés.

La région arabe est confrontée à des défis complexes, tels que des conflits prolongés, des crises humanitaires, des déplacements forcés massifs, le trafic d'armes, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, qui génèrent de l'instabilité et entravent les efforts de relèvement et de réconciliation. La lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée reste une priorité fondamentale pour la communauté internationale, compte tenu de leur capacité de déstabiliser des pays et des régions entières. Il est indispensable de renforcer la coopération internationale, en s'attaquant non seulement aux manifestations immédiates de ces phénomènes, mais aussi à leurs causes structurelles, dans le cadre de stratégies de développement durable et du renforcement des institutions.

À ces défis s'ajoutent des menaces émergentes, telles que la piraterie et d'autres activités illicites sur les routes maritimes stratégiques, qui représentent un risque croissant pour la sécurité de la navigation et le commerce international. Ces menaces compromettent la liberté de circulation et ont des répercussions économiques importantes et une incidence directe sur la paix et la sécurité internationales. La protection de ces routes est cruciale non seulement pour le commerce, mais aussi pour la stabilité géopolitique mondiale, ce qui nécessite une action coordonnée et soutenue de la part de la communauté internationale.

À cet égard, le Panama reconnaît le rôle stratégique du canal de Suez, administré souverainement par l'Égypte, en tant qu'artère vitale pour le commerce mondial et la stabilité économique. Avec le canal de Panama, dont l'administration souveraine relève de notre pays, ces routes maritimes facilitent le transit sûr et efficace de marchandises essentielles, renforçant la connectivité maritime mondiale et garantissant la résilience des chaînes d'approvisionnement internationales. Garantir l'opérabilité et la sécurité de ces routes maritimes nécessite une coopération continue entre les États, fondée sur les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale et sur les accords internationaux existants.

La coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes est essentielle pour consolider les progrès accomplis. Une approche coordonnée, inclusive et axée sur les résultats est cruciale pour s'attaquer de manière globale aux problèmes actuels et construire un avenir plus sûr et plus durable pour la région et le monde.

Dans ce contexte, le Panama considère qu'il est essentiel de concentrer nos efforts sur les domaines prioritaires suivants.

Premièrement, nous devons prévenir les conflits et construire la paix en renforçant la médiation et le dialogue politique.

Deuxièmement, nous devons garantir une réponse humanitaire efficace et la protection des civils en optimisant la coordination entre les organismes des Nations Unies et la Ligue des États arabes afin d'assurer l'acheminement rapide de l'aide aux populations les plus vulnérables touchées par des conflits.

Troisièmement, nous devons lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée en renforçant la coopération internationale pour prévenir l'extrémisme violent, améliorer les capacités nationales et régionales et démanteler les réseaux de financement illicite.

Quatrièmement, nous devons promouvoir le développement durable et la résilience climatique en mettant en œuvre des stratégies globales pour relever des défis tels que la désertification, la pénurie d'eau et l'insécurité alimentaire, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, à l'Accord de Paris et à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. En outre, la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe est essentielle pour renforcer la capacité de la région à répondre aux phénomènes météorologiques extrêmes qui la touchent.

Cinquièmement, nous devons promouvoir l'inclusion des jeunes et des femmes, en garantissant leur véritable participation aux processus de paix et de développement.

Sixièmement, nous devons renforcer les institutions et la coopération technologique en encourageant la modernisation des structures gouvernementales et l'innovation numérique.

Le Panama accorde une grande importance à ses relations historiques avec les pays arabes, fondées sur le respect mutuel, la coopération et un engagement commun en faveur de valeurs telles que le développement et la prospérité.

La région arabe, tout au long de sa longue histoire, a apporté une importante contribution au progrès de l'humanité dans divers domaines, et le Panama reconnaît qu'elle peut continuer à jouer un rôle clef dans la construction d'un avenir plus pacifique et plus prospère. Nous redisons notre volonté de renforcer plus encore ces liens d'amitié et de coopération et réaffirmons notre conviction que la stabilité et la paix dans la région sont essentielles au bien-être mondial.

Dans ce cadre de coopération et d'entente mutuelle, les relations entre l'ONU et la Ligue des États arabes attestent du pouvoir du multilatéralisme pour relever des défis communs et trouver des solutions durables. Nous exhortons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour soutenir ces processus, car nous sommes convaincus que le dialogue et l'action commune sont essentiels pour consolider la paix et la stabilité dans la région.

Comme le dit un proverbe arabe, une main seule ne peut applaudir, ce qui nous rappelle que ce n'est que par l'unité et la coopération que nous pourrions construire un avenir plus sûr et plus juste pour tous. Le Panama réaffirme son engagement à collaborer avec les membres du Conseil et la communauté internationale pour renforcer cette relation et promouvoir le développement durable, la paix et la sécurité dans la région arabe.

**M<sup>me</sup> Lassen** (Danemark) (*parle en anglais*) : Le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies reconnaît le rôle crucial joué par les organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité. Leurs connaissances sont inégalées, leurs

approches sont ciblées et leur engagement est inébranlable. En clair, dans cette salle, nous avons beaucoup à apprendre d'elles.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de votre présence. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari et le Secrétaire général Aboul Gheit de leurs observations éclairantes. Sous la direction du Secrétaire général Aboul Gheit, la Ligue des États arabes continue de démontrer son engagement en faveur d'un dialogue encore plus étroit au sein du monde arabe et au-delà.

La région du Moyen-Orient est aux prises avec des problèmes graves et interdépendants, qui vont des conflits armés aux urgences humanitaires, en passant par les effets néfastes des changements climatiques. Il s'agit de crises qui dépassent les frontières et les cadres et qui exigent notre attention et notre action collectives.

La semaine dernière, le Ministre danois des affaires étrangères, Lars Løkke Rasmussen, s'est rendu en Israël, dans les territoires palestiniens occupés, en Jordanie et au Liban. Il a quitté la région avec un sentiment d'optimisme prudent pour la paix, sentiment qui a été confirmé par d'autres personnes présentes ici aujourd'hui. L'accord de cessez-le-feu et de libération d'otages entre Israël et le Hamas, attendu depuis longtemps, offre une lueur d'espoir. Nous espérons sincèrement qu'il s'agira d'un premier pas sur la voie d'une paix durable et qu'il jettera les bases d'une solution fondée sur deux États.

Nous avons appris cette semaine la libération de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*. Le cessez-le-feu entre le Hezbollah et Israël est une autre évolution positive sur la voie de la désescalade dans la région. En outre, l'aube nouvelle en Syrie, qui permet de redonner espoir et dignité au peuple syrien longtemps opprimé, est également une occasion à ne pas manquer.

Enfin, comme beaucoup l'ont dit aujourd'hui, l'amélioration de la situation attendue de longue date au Liban suscite l'espoir et l'optimisme dans un pays en proie aux mauvaises nouvelles depuis tant d'années. Cette évolution et d'autres nécessitent une collaboration régionale et internationale plus étroite, d'où l'importance de la Ligue des États arabes et de sa coopération avec l'ONU.

Il existe de nombreuses possibilités de renforcer la collaboration entre l'ONU et la Ligue des États arabes. En particulier, le Danemark souhaite mettre l'accent sur la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. À cet égard, nous saluons l'initiative conjointe d'ONU-Femmes et de la Ligue des États arabes visant à faire progresser ce programme dans la région arabe. Nous espérons que ces efforts pourront contribuer à la mise en œuvre complète du Plan d'action exécutif de la Ligue sur la protection des femmes arabes et la paix et la sécurité.

Il est également essentiel que les jeunes participent aux décisions qui façonnent l'avenir de leur région, un avenir dont ils hériteront à terme. C'est pourquoi le Danemark félicite la Ligue des États arabes de l'élaboration de la stratégie arabe pour la jeunesse et la paix et la sécurité (2023-2028).

Les jeunes de la région arabe prennent leur destin en main. Ils sont motivés et participent à la réduction de la violence, à la lutte contre l'extrémisme violent et à la promotion de la démobilisation et de la réintégration des ex-combattants. Ils méritent notre appui.

À un niveau plus général, la Ligue des États arabes est un partenaire de confiance dans la prévention des conflits. Nous encourageons l'ONU et la Ligue des États arabes à poursuivre leurs consultations régulières très précieuses afin d'analyser les signes avant-coureurs de crises et d'élaborer ensemble des mesures préventives appropriées.

Pour terminer, le Danemark est un fervent défenseur du rôle de chef de file audacieux que jouent les régions en faveur de la paix et de la sécurité. La Ligue des États arabes en est l'incarnation. Alors que la région du Secrétaire général Aboul Gheit est confrontée à d'immenses défis et changements, il peut compter sur le partenariat étroit du Danemark. Nous nous réjouissons à la perspective d'approfondir le dialogue entre le Conseil et la Ligue des États arabes en faveur de la paix et de la sécurité.

**M<sup>me</sup> Persaud** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari et le Secrétaire général Aboul Gheit de leurs exposés, et je salue la participation du Représentant permanent de l'Égypte à la séance d'aujourd'hui.

Le Guyana s'associe au Sous-Secrétaire général Khiari pour souligner le rôle important que jouent les organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ces organisations, telles que la Ligue des États arabes, disposent d'un atout exceptionnel dans le règlement des conflits grâce à leur compréhension des causes profondes politiques, économiques et sociales des conflits et des menaces dans la région. Elles sont non seulement mieux placées pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de prévention des conflits et d'alerte rapide, mais surtout, elles sont directement concernées par les résultats des efforts de règlement des conflits.

À cet égard, nous voudrions insister sur les points suivants.

Premièrement, le Guyana estime depuis longtemps qu'une coopération renforcée entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales est indispensable pour parvenir à un monde plus stable et atteindre les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Nouvel Agenda pour la paix. Face à des menaces contemporaines de plus en plus complexes et multifformes, il est désormais nécessaire de renforcer la coopération et la coordination multilatérales et de privilégier des solutions globales. Il est également de plus en plus évident que, comme le souligne le Nouvel Agenda pour la paix, des cadres et des organisations solides au niveau régional qui ont noué des partenariats solides avec l'ONU et le Conseil de sécurité sont mieux placés pour faire face efficacement à la nature de plus en plus transnationale des menaces pour la sécurité. Dans ce contexte, et tout en réaffirmant la responsabilité principale du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Guyana salue et soutient les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour promouvoir le règlement des conflits dans la région.

Deuxièmement, nous pensons qu'il faut adopter une approche plus stratégique pour renforcer la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes. La région est aujourd'hui confrontée à une série de défis complexes, notamment des conflits militaires, l'instabilité économique, des crises humanitaires et les changements climatiques, qui requièrent tous des solutions plus globales et complètes et des partenariats stratégiques. Ils nécessitent également la participation et l'autonomisation des femmes et des jeunes afin que leurs voix, leurs besoins et leurs points de vue soient pris en compte, ce qui permettra de trouver des solutions plus durables et plus équitables.

Troisièmement et enfin, nous soulignons l'importance de renforcer les synergies dans les échanges entre l'ONU et la Ligue des États arabes, ainsi qu'entre la Ligue et d'autres organisations régionales et sous-régionales.

Le Guyana sait que l'ONU et la Ligue des États arabes déploient des efforts conjoints pour promouvoir le développement durable dans la région. Il convient de souligner que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable est une priorité commune. Nous prenons note de la complémentarité des initiatives régionales de la Ligue avec le cadre mondial de l'ONU, qui garantit que les difficultés et les possibilités propres au monde arabe sont abordées d'une manière inclusive et efficace. Dans cette optique,

nous encourageons une plus grande collaboration à tous les niveaux, notamment entre l'ONU, la Ligue des États arabes et l'Union africaine, tout en optimisant leurs complémentarités pour lutter contre la prolifération des conflits en Afrique et au Moyen-Orient.

En particulier, nous préconisons une collaboration plus étroite entre l'ONU et la Ligue des États arabes en vue de parvenir à un règlement global de la question palestinienne, et nous réaffirmons notre attachement indéfectible à la solution des deux États, avec deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Pour terminer, le Guyana souligne que la collaboration entre l'ONU et la Ligue des États arabes est non seulement capitale pour répondre aux besoins spécifiques de la région arabe, mais aussi pour faire progresser la paix et la stabilité dans le monde. C'est par le respect mutuel, la compréhension et la coopération que nous pourrions relever les défis d'aujourd'hui et construire un avenir plus prospère et pacifique pour tous. Nous réaffirmons notre plein appui à un partenariat plus solide entre les deux organisations, dans le but d'édifier un monde arabe plus pacifique, plus sûr et plus prospère pour toute sa population.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari et le Secrétaire général Aboul Gheit de leurs exposés d'aujourd'hui, et je salue la participation du Représentant permanent de l'Égypte à la présente séance.

Le Royaume-Uni soutient fermement la coordination entre l'ONU et la Ligue des États arabes sur les questions de paix et de sécurité internationales. La Ligue des États arabes est un partenaire important et précieux dans la région, qui a toujours appelé à la désescalade et à des progrès vers la paix. Elle a notamment déployé des efforts visant à instaurer des cessez-le-feu et à alléger les souffrances des populations de la région au cours des 15 derniers mois.

Après plus d'un an d'effusions de sang à Gaza, l'accord sur le cessez-le-feu et la libération des otages est porteur d'espoir. Nous devons veiller à ce que ce cessez-le-feu tienne et à ce que la transition vers la deuxième phase se fasse sans heurts. La quantité de l'aide acheminée à Gaza doit immédiatement augmenter, conformément aux termes de l'accord. Israël doit garantir l'accès humanitaire et la fourniture adéquate de l'aide humanitaire après la mise en œuvre de la législation concernant l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient le 30 janvier, conformément à ses obligations en tant que Puissance occupante. Le cessez-le-feu offre une occasion que nous devons saisir pour instaurer une paix durable qui trace une voie crédible vers la solution des deux États.

En ce qui concerne le Liban, l'accord conclu entre Israël et le Hezbollah libanais donne également de l'espoir aux civils dont la vie a été dévastée par plus d'un an de conflit. Il s'agit d'un premier pas vers une solution politique à long terme, et nous appelons les parties à s'acquitter de leurs obligations en vertu de cet accord et conformément à la résolution 1701 (2006).

S'agissant de la Syrie, le peuple est enfin libéré du régime d'Al-Assad et il y a un réel espoir qu'il puisse enfin prendre son avenir en main. Le Royaume-Uni reste attaché à une transition politique conduite et prise en main par les Syriens, menant à un Gouvernement inclusif, non sectaire et représentatif, capable d'assurer un avenir sûr et pacifique.

Nous devons également être clairs sur le rôle malveillant joué par l'Iran et ses partenaires qui sapent la paix et la sécurité dans la région. Le régime iranien exporte

la violence et l'instabilité, et il a joué un rôle dans tous ces conflits. Nous demandons à l'Iran de cesser de soutenir ces groupes et de respecter les résolutions adoptées par le Conseil.

Je termine en soulignant l'importance d'un partenariat étroit entre l'ONU et la Ligue des États arabes pour trouver des solutions à ces conflits et garantir une paix et une prospérité durables dans toute la région. Le Royaume-Uni continuera de promouvoir la coordination entre les deux institutions, qui peuvent contribuer de manière significative au règlement des problèmes régionaux en matière de sécurité, de développement et de climat.

**M. Yusuf** (Somalie) (*parle en arabe*) : La délégation somalienne remercie la délégation algérienne d'avoir convoqué cette importante séance, qui met en lumière la coopération étroite entre l'ONU et la Ligue des États arabes, coopération qui reflète le pouvoir de l'action collective pour faire face aux défis communs et parvenir à la paix et au développement durable.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à S. E. M. Ahmed Aboul Gheit et M. Mohamed Khaled Khiari pour leurs exposés complets et éclairants sur le partenariat vital entre l'ONU et la Ligue des États arabes. Ils constituent un point de référence important pour renforcer la coopération régionale et internationale en faveur de la paix et de la sécurité. Je salue également la participation du Représentant permanent de l'Égypte à la présente séance.

La République fédérale de Somalie croit au rôle vital joué par les organisations régionales dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales, comme le prévoit le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. La coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes est un exemple remarquable de complémentarité entre une institution régionale et une institution internationale pour faire face aux enjeux complexes auxquels notre région et le monde sont confrontés.

Dans ce contexte, je voudrais mettre l'accent sur les principaux aspects suivants de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes.

Premièrement, en ce qui concerne la prévention des conflits et la consolidation de la paix, la Somalie apprécie à sa juste valeur le rôle joué par la Ligue des États arabes dans le règlement des conflits dans la région arabe, y compris en Palestine, en Libye, en Syrie et au Soudan. La coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes favorise les processus politiques inclusifs, apaise les tensions et sous-tend les visions favorables à une paix durable. C'est pourquoi nous appelons au renforcement des systèmes d'alerte précoce et de la diplomatie préventive pour faire face efficacement aux nouveaux défis.

Deuxièmement, s'agissant de la protection des plus vulnérables, des millions de personnes dans notre région arabe sont confrontées à de graves crises humanitaires. La Somalie souligne l'importance de coordonner les efforts en matière d'aide humanitaire, en mettant l'accent sur les femmes, les enfants et les réfugiés. Nous appelons tous les États Membres à fournir les fonds nécessaires pour garantir une réponse humanitaire rapide et efficace.

Troisièmement, en ce qui concerne la promotion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, nous saluons les initiatives lancées par la Ligue des États arabes, telles que le Plan d'action exécutif sur la protection des femmes arabes : paix et sécurité, et le réseau des médiatrices arabes. La Somalie souligne l'importance de la coopération pour renforcer la participation des femmes aux processus de paix et à la prise de décisions politiques, ainsi que pour promouvoir leur émancipation économique dans la région arabe.

La Somalie se félicite de la stratégie arabe pour les jeunes et la paix et la sécurité pour la période 2023-2028, qui met l'accent sur l'autonomisation des jeunes pour qu'ils soient des agents de changement positif. La Somalie plaide en faveur d'initiatives conjointes visant à promouvoir l'entrepreneuriat, l'éducation, la formation professionnelle et la participation constructive des jeunes aux processus de consolidation de la paix.

Quatrièmement, en ce qui concerne le règlement des problèmes transfrontières, nous saluons le récent mémorandum d'accord conclu entre l'ONU et la Ligue des États arabes en vue de renforcer la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la traite des êtres humains, et nous soulignons l'importance du renforcement conjoint des capacités, de l'échange d'informations et de l'action commune dans ces domaines vitaux.

Cinquièmement, pour ce qui est du renforcement de la coopération stratégique, la Somalie salue le rôle du bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes au Caire, qui favorise le dialogue et la coopération entre les deux institutions, et nous sommes favorables au renforcement de cette coopération par le biais de consultations régulières, d'initiatives conjointes et d'une approche concertée pour faire face aux nouveaux défis.

Sixièmement et enfin, en ce qui concerne l'appui à une paix juste et durable dans la région arabe, la Somalie réaffirme son engagement à parvenir à un règlement global et juste de la question palestinienne, tout en garantissant la concrétisation de la vision d'une solution prévoyant deux États vivant dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. En outre, nous insistons sur l'importance de l'Initiative de paix arabe en tant que cadre pour atteindre cet objectif. Nous demandons également la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 (2006), de l'accord de cessez-le-feu conclu entre le Liban et Israël, ainsi que de l'Accord sur le dégageant des forces de 1974, afin de garantir le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban et de la Syrie. Cela leur permettra de poursuivre leurs processus politiques sans ingérence extérieure et de trouver des solutions sur la base de leur volonté nationale. C'est le meilleur moyen d'atteindre la stabilité souhaitée dans la région.

La situation actuelle au Soudan, pays frère, exige de nous tous une solidarité sincère et un soutien efficace en faveur du peuple soudanais frère pour l'aider à surmonter cette période difficile. Cela passe par l'intensification des efforts diplomatiques et humanitaires, ainsi que par la fourniture de toutes les formes d'appui nécessaires pour parvenir à la paix et à la stabilité auxquelles aspire le peuple soudanais frère.

Le partenariat entre l'ONU et la Ligue des États arabes est un modèle d'action multilatérale. En œuvrant de concert, nous pouvons faire progresser les objectifs de paix, de sécurité et de développement durable dans la région arabe et au-delà.

Pour terminer, la Somalie réaffirme son appui sans faille au renforcement de la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes et appelle à poursuivre les efforts conjoints pour relever les défis et construire un avenir fondé sur la paix, la stabilité et la prospérité pour tous.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

**M. Mahmoud** (Égypte) (*parle en arabe*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance aujourd'hui, et je souhaite la bienvenue à S. E. le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, qui représente l'une des organisations internationales les plus prestigieuses à l'ONU. Je remercie également le Sous-Secrétaire général, mon frère l'Ambassadeur

Khaled Khiari, de son exposé. J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes.

La séance d'aujourd'hui a pour toile de fond une situation régionale et internationale extrêmement grave, marquée par l'agression militaire israélienne contre Gaza, à laquelle l'Égypte, le Qatar et les États-Unis ont réussi à mettre fin, non sans difficulté, au terme d'inlassables efforts de médiation. Cette agression viole les principes les plus importants consacrés par la Charte des Nations Unies, les chartes de toutes les organisations régionales et le rôle principal du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, tout en exacerbant les défis dans la région arabe, qui est témoin d'évolutions successives, en particulier en Syrie, au Liban, au Soudan et au Yémen.

Le Groupe des États arabes souligne l'importance de la coopération entre les deux organisations et, afin de consolider cette coopération, il demande que la présentation des initiatives et des résolutions de l'ONU concernant la région arabe soit précédée d'une discussion avec la Ligue des États arabes et ses États membres, afin de mieux appréhender leurs priorités et de tirer parti de leur connaissance des subtilités des dossiers arabes. Les solutions pour la région arabe doivent émaner de celle-ci et être dirigées par les Arabes. Le Groupe souligne en outre que la coopération représente une occasion pour l'ONU de renforcer les capacités des Arabes à participer au règlement des questions internationales, d'autant plus que les pays arabes, et la Ligue, ont démontré qu'ils étaient capables de proposer des solutions, d'accueillir des sommets internationaux, de rapprocher les parties et de participer efficacement aux processus de développement.

Voici comment le Groupe des États arabes conçoit la coopération entre les deux organisations.

Premièrement, le Groupe réaffirme son attachement à une coopération étroite avec l'ONU et aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, comme indiqué dans la déclaration de Bahreïn publiée à l'issue du Sommet arabe, tenu à Manama en mai 2024.

Deuxièmement, le Groupe appelle à la mise en œuvre effective de la résolution adoptée par l'Assemblée générale en novembre 2024 (résolution 79/12 de l'Assemblée générale) sur la coopération entre les deux organisations. Il souligne qu'il importe d'élaborer un cadre conceptuel et opérationnel pour une coopération efficace entre la Ligue des États arabes et l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité et ses comités. Le Groupe demande également un suivi de la mise en œuvre des principaux thèmes liés aux questions arabes, dans le cadre du suivi efficace des déclarations de la présidence adoptées par le Conseil de sécurité en 2012, 2019, 2021 et 2022. Nous attendons avec intérêt l'adoption du projet de déclaration de la présidence qui fait actuellement l'objet de négociations afin de promouvoir les cadres de coopération.

Troisièmement, nous proposons également que le Conseil effectue une visite au siège de la Ligue des États arabes au Caire, après sa précédente visite en 2016. Nous demandons également que le Conseil se rende dans plusieurs pays de la région, notamment en Palestine et au Liban.

Quatrièmement, nous demandons au Conseil d'assumer sa responsabilité dans le règlement de la question de Palestine, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, à l'Initiative de paix arabe et au droit international, afin d'édifier un État palestinien indépendant le long des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, en vue de parvenir à une paix juste et globale. Nous soulignons également l'importance de la coopération pour protéger et appuyer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, à la lumière des mesures illégales prises par Israël pour affaiblir l'Office.

Cinquièmement, nous soulignons que la promotion de notre coopération passe par une véritable réforme du Conseil de sécurité, qui lui permettra de tirer profit des connaissances spécialisées des organisations régionales et de veiller à ce que les décisions soient prises sur la base d'évaluations exactes, en particulier en ce qui concerne les questions arabes. Nous insistons sur le fait que toute réforme du Conseil doit prévoir l'élargissement des deux catégories de membres, permanents et non permanents, et une représentation permanente pour le Groupe des États arabes avec tous les droits, y compris le droit de veto, en plus de la représentation non permanente.

Sixièmement, le Groupe des États arabes souligne l'importance du rôle de l'ONU dans les projets humanitaires, économiques et d'appui à la reconstruction et appelle à la mobilisation des fonds nécessaires à cette fin et à la mise en œuvre de ces projets en coordination avec les gouvernements arabes et les organismes de la Ligue des États arabes.

Septièmement, nous accordons une importance particulière à la coopération entre les pays arabes et l'ONU dans le domaine du désarmement, notamment dans le cadre du Forum arabe sur le désarmement. Nous demandons également que l'on continue d'appuyer la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, en plus de la formation et du renforcement des capacités en ce qui concerne la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004).

Huitièmement, nous appelons à promouvoir la coopération pour parvenir au développement durable conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. La coopération entre nos deux organisations représente un pilier fondamental pour appuyer ces efforts, par l'intermédiaire de la mise en place de partenariats et de la mobilisation de financements, ainsi que du transfert de technologie et du renforcement des capacités humaines. En outre, les changements climatiques représentent l'un des plus grands défis auxquels le monde entier est confronté. Aussi devons-nous faire fond sur les résultats obtenus dans le cadre des conférences des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en particulier en ce qui concerne le Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices et le programme d'action pour l'atténuation.

Neuvièmement, nous réaffirmons l'attachement du Groupe à l'universalité et à l'interdépendance de tous les droits humains et appuyons tous les efforts visant à réaliser tous les droits humains et à les promouvoir sur un pied d'égalité, notamment les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, ainsi que le droit au développement, tout en mettant en œuvre les principes du dialogue constructif, de la neutralité, de la non-sélectivité et de la non-politisation et en consolidant l'appropriation nationale.

Dixièmement, nous appuyons la mise en œuvre effective du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, nous nous félicitons de l'appui apporté par ONU-Femmes au plan d'action exécutif de la Ligue des États arabes pour les femmes et la paix et la sécurité, qui vise à protéger les femmes arabes et à les associer aux processus de rétablissement et de consolidation de la paix, et nous attendons avec impatience l'activation du Réseau des médiatrices arabes.

Onzièmement, le Groupe des États arabes se réjouit à la perspective d'élargir la coopération entre les différents organes de la Ligue des États arabes travaillant dans le domaine du développement socioéconomique et le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, pour y inclure, notamment, le renforcement des capacités, la formation et le transfert de connaissances. Nous attendons également avec intérêt la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015), conformément aux priorités nationales, ainsi que le renforcement de la coopération entre la Ligue des États arabes et l'ONU aux fins de la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, en

particulier avec l'adoption de la stratégie arabe pour la jeunesse, la paix et la sécurité jusqu'en 2028.

Douzièmement, nous appelons à l'intensification de la coopération entre les organes de la Ligue des États arabes et ses États membres et les organismes des Nations Unies chargés de la lutte contre le terrorisme, sur la base d'une approche globale visant à élaborer des stratégies qui couvrent toutes les dimensions politiques, économiques, sociales et de sécurité et qui se fondent sur le principe de la responsabilité première de l'État. Nous soulignons la nécessité de consolider notre coopération pour lutter contre les groupes terroristes et la criminalité transnationale organisée, nous attaquer au phénomène des combattants terroristes étrangers et éliminer les conditions propices à la radicalisation.

Pour terminer, je voudrais dire que nous nous félicitons de la coopération entre nos deux organisations et soulignons qu'il importe qu'elle se poursuive pour parvenir à la paix et à la stabilité dans la région. Nous appelons à intensifier régulièrement cette coopération, à renforcer l'appui au bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Ligue des États arabes et à son cadre stratégique, et à lui fournir toutes les ressources humaines et financières nécessaires pour qu'il soit mieux à même de faire face aux faits nouveaux qui se produisent dans la région. Nous attendons avec intérêt la prochaine réunion des deux organisations, qui inclura l'État de Palestine en tant qu'État Membre à part entière de l'ONU.

*La séance est levée à 12 h 15.*